

Solarstromproduktion 2013 fast verdoppelt

In der Schweiz wurde 2013 fast doppelt so viel Solarstrom produziert als im Vorjahr. Dies geht aus Schätzungen des Solarenergie-Fachverbands Swisssolar hervor. In Zahlen bedeutet dies einen Anstieg von 730 Megawatt, was einer Leistung von 200 000 Haushalten oder einem Prozent des schweizweit verbrauchten Stroms entspricht. Text: Swisssolar

Eine Befragung grosser Installationsfirmen durch Swisssolar kurz vor Jahresende zeigte ein positives Bild: 2013 wurden Photovoltaik-Anlagen mit einer Leistung von rund 300 Megawatt (MW) neu installiert, was einer Fläche von rund 2,1 Quadratkilometern entspricht. Die gesamthaft installierte Leistung der Schweiz liegt Ende Jahr bei rund 730 MW, und der Solarstromanteil liegt über ein Jahr gerechnet bei rund 1% des Landesverbrauchs oder dem Verbrauch von 200 000 typischen Haushalten (knapp 600 Millionen Kilowattstunden).

Bundesrätliche Ziele: unrealistisch tief

Der Ausbau der Solarenergie verläuft deutlich schneller als es der Bundesrat projiziert. In seiner im letzten September präsentierten Energiestrategie wird für 2020 ein Solarstromanteil von 2% vorausgesagt – ein Wert, der bereits



In absoluten Zahlen ist die zugebaute Leistung 2013 zwar um ein Drittel höher als im Vorjahr, prozentual gesehen zeichnet sich jedoch ein Rückgang des Wachstums ab.

En chiffres absolus, la puissance installée rajoutée en 2013 est précédente mais la croissance ralentit.

2016 erreicht sein wird. Soll die Energiewende real werden, wäre ein Zielwert von 5% angemessen – so viel liefert das AKW Mühleberg, das spätestens 2019 stillgelegt wird. Ein Blick nach Deutschland mit heute schon 6% Solarstrom zeigt, was in wenigen Jahren möglich ist.

2013: Massive Verunsicherung im Markt

In absoluten Zahlen ist die zugebaute Leistung 2013 zwar um ein Drittel höher als im Vorjahr, prozentual gesehen zeichnet sich jedoch ein Rückgang des Wachstums ab. Private Bauherren wie auch Grossinvestoren wurden im vergangenen Jahr durch die «Stop and Go»-Politik stark verunsichert. Von August bis Oktober 2013 hat die Unsicherheit über die künftigen Einspeisetarife den Markt destabilisiert, bis vom Bundesrat eine praktikable Lösung beschlossen wurde. Dank der parlamentarischen Initiative 12.400,

ENERGIE SOLAIRE

Production d'électricité solaire presque doublée en 2013, mais évolution incertaine

L'Association suisse des professionnels de l'énergie solaire Swisssolar estime la surface de modules photovoltaïques nouvellement installée à près de 2,1 kilomètres carrés pour 2013. Cela signifie que 1% environ d'électricité solaire alimente le réseau aujourd'hui, soit presque le double de l'année précédente. Quant à l'année en cours, l'Association prévoit une stagnation du marché. Les décisions politiques prises au cours des prochaines semaines détermineront si la croissance se poursuivra ultérieurement et à quel rythme le photovoltaïque deviendra une source d'énergie essentielle pour notre pays.

Un recensement effectué par Swisssolar en fin d'année auprès des grands installateurs permet de dresser un bilan positif : une puissance de modules photovoltaïques d'environ 300 mégawatts (MW) a été nouvellement installée en 2013, ce qui correspond à une surface de près de 2,1 kilomètres carrés. Ainsi, la puissance totale installée en Suisse se situe à environ 730 MW en fin d'année et la part d'énergie solaire calculée sur un an correspond approximativement à 1% de la consommation nationale, ou à la consommation de 200 000 foyers typiques (près de 600 millions de kilowattheures) par exemple.

Objectifs du Conseil fédéral peu réalistes, car trop bas

L'énergie solaire progresse donc à une vitesse plus élevée que ne le projette le Conseil fédéral. Dans le cadre de sa Stratégie énergétique présentée en septembre dernier, celui-ci prévoit en effet une part d'énergie solaire de 2% d'ici 2020 : un pourcentage qui sera vraisemblablement déjà atteint en 2016. Il faudrait donc fixer l'objectif à 5% pour réaliser le tournant énergétique ; c'est la part d'énergie fournie par la centrale nucléaire de Mühleberg qui sera désaffectée en 2019 au plus tard. En jetant un regard vers l'Allemagne et ses 6%

d'électricité solaire actuels, on entrevoit ce qui est faisable en quelques années seulement.

2013 : un marché profondément dérouté

En chiffres absolus, la puissance installée rajoutée en 2013 est certes supérieure d'un tiers à celle de l'année précédente. Mais en pourcentage, la croissance affiche un ralentissement. Tant les grands investisseurs que les maîtres d'ouvrage particuliers ont été déroutés par la politique « stop and go » de l'an passé. Entre août et octobre 2013, l'incertitude quant aux tarifs d'injection futurs a déstabilisé le marché, jusqu'à ce que le Conseil fédéral

adopte une solution praticable. L'initiative parlementaire 12.400 qui vient d'entrer en vigueur a permis de détendre la situation pour les deux ans à venir. La rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) libérera des contingents plus importants d'installations photovoltaïques en 2014 et en 2015. Quant à la rétribution unique pour les petites installations disponible à partir du 1er avril 2014, elle facilitera la décision pour les maîtres d'ouvrage particuliers d'investir et soutiendra ainsi le marché. Le versement de cette rétribution unique s'effectuera sans délai d'attente, ce qui simplifiera nettement l'installation. Parmi les nouvelles options figure aussi

die nun in Kraft ist, hat sich die Lage für die nächsten zwei Jahre entschärft. 2014 und 2015 werden grössere Photovoltaik-Kontingente in der kosten-deckenden Einspeisevergütung (KEV) freigegeben. Die voraussichtlich ab 1. April 2014 verfügbare Einmalvergütung für Kleinanlagen wird zumindest für private Bauherren den Investitionsentscheid erleichtern und den Markt stützen. Diese Einmalvergütung wird ohne Wartezeit ausbezahlt, was den Bau stark vereinfacht. Eine weitere Neuerung ist das Recht auf Eigenverbrauch des Solarstroms. Photovoltaik wird damit insbesondere für private Hausbesitzer sehr attraktiv, wodurch das Marktvolumen 2014 mindestens auf dem Niveau des Vorjahres gehalten werden dürfte.

Erfolgsmodell Einspeisevergütung (KEV) - jetzt richtige politische Signale setzen

Swissolar hat wesentlich mehr Sorgen bezüglich der Jahre ab 2016: Zurzeit liegt die Energiestrategie zur Beratung bei der nationalrätlichen Energiekommission UREK. Die nächsten Sitzungen dieses Gremiums werden darüber entscheiden, wie die erfolgreiche kostendeckende Einspeisevergütung so weiterentwickelt werden kann, dass sie auch nach 2016 Anreize zum Bau von Solaranlagen schafft. Der Handlungsbedarf ist gross, denn es stehen zurzeit fast 30 000 Solarprojekte mit einer potenziellen Jahresproduktion von 1,5 Milliarden Kilowattstunden - die Hälfte der Mühleberg-Jahresproduktion - auf der KEV-Warteliste. Und zusammen mit den Wartelisten-Projekten der anderen Technologien könnte sogar die Produktion aller drei kleinen AKW (Mühleberg, Beznau 1 und 2) ersetzt werden. Deshalb verlangt Swissolar, dass der Deckel der Förderabgabe auf Strom von heute 1,5 Rappen pro Kilowattstunde wie vom Bundesrat vorgeschlagen mindestens auf 2,3 Rappen erhöht wird.

Seit Einführung der KEV konnten die Einspeisetarife für Solarstrom um 60% gesenkt werden - eine Reduktion, die keine andere Technologie vorweisen kann und die die Marktreife der Photovoltaik eindrücklich unterstreicht. Das bedeutet auch: Mit einem Förderfranken können mehr als doppelt so viele Anlagen wie 2009 gefördert werden. Angesichts der ungleich langen Spiesse im europäischen Strommarkt - Stichwort ungedeckte Klimafolgekosten des Kohlestroms und fehlende Transparenz beim Atomstrom - braucht es die KEV weiterhin.

www.swissolar.ch ■

la consommation propre de l'énergie solaire. Elle augmentera sensiblement l'intérêt du photovoltaïque, notamment pour les propriétaires particuliers, et maintiendra très probablement le volume du marché 2014 au niveau de l'année précédente.

La RPC, une réussite : lançons maintenant les bons signaux politiques

Swissolar se préoccupe bien davantage des années 2016 et suivantes : la stratégie énergétique est actuellement en voie de consultation par la commission de l'énergie CEATE du Conseil national. Au cours de ses prochaines réunions, cet organe décidera comment faire progresser la rétribution à prix coûtant, modèle à réussite, de sorte qu'elle puisse continuer à servir d'incitation à la construction d'installations PV après 2016. Le besoin d'agir est considérable, car la liste d'attente RPC contient actuellement près de 30 000 installations photovoltaïques affichant une production potentielle d'1,5 milliard de kWh/a, soit la moitié de la production annuelle de la centrale de Mühleberg. Combinées aux projets des autres technologies en

liste d'attente, ces installations pourraient même remplacer la production des trois centrales nucléaires les plus petites : Mühleberg, Beznau 1 et Beznau 2. Conformément à la proposition du Conseil fédéral, Swissolar exige une majoration du plafonnement pour la taxe d'encouragement sur l'électricité qui se monte actuellement à 1,5 ct./kWh, pour passer à 2,3 centimes au minimum.

Depuis l'introduction de la RPC, les tarifs d'injection d'énergie solaire ont pu être réduits de 60%. Non atteinte par les autres technologies, cette diminution souligne clairement la maturité du photovoltaïque en termes de commercialisation. Cela signifie aussi qu'un franc d'encouragement permettrait de doubler le nombre d'installations soutenues par rapport à 2009. Au regard des conditions inégales sur le marché de l'énergie européen - citons les coûts ultérieurs non couverts de l'électricité produite à partir de charbon, encourus par l'impact sur le climat, et le manque de transparence de l'énergie nucléaire - la RPC a toujours sa raison d'être.

www.swissolar.ch ■